

LES COMMUNAUTÉS DANS LE CENTRE

Des accords de collaboration au
plan de quartier, 10 ans
d'innovations civiques dans la
municipalité de Bologne

OMU- ITY AL



Comune
di Bologna

fondazione
innovazione urbana

L'histoire de Bologne est un symbole, un ensemble de valeurs et d'innovations qui nous précèdent. C'est pour cette raison que des milliers de personnes choisissent notre ville chaque année, avec leurs attentes en matière d'études, de travail et leurs projets de vie. Chaque fois que Bologne s'est consacrée au soutien et à la promotion des personnes, elle s'est révélée être une ville digne de sa mission : être une ville démocratique et progressiste. Une force génératrice de citoyenneté et d'émancipation que les uns ont définie comme le « droit à la ville », d'autres la construction de la « commune ». Pour nous, garder la communauté unie et en même temps ouverte signifie faire un geste créatif, prendre forme à partir du désert auquel nous nous opposons, citant Italo Calvino.

De la co-planification entre citoyens et institutions, nous visons de nouvelles solutions et services mutualistes, c'est pourquoi nous avons inventé dans le passé des crèches ou de nouvelles solutions de logement partagé. Du conflit naissent des propositions législatives ou des expériences de terrain, nous avons ainsi affronté la pandémie ou le risque de paupérisation du travail et du logement dans les quartiers. Grâce à nos investissements, nous recherchons des réponses scientifiques et technologiques, nous plaçant ainsi à l'avant-garde de la recherche sur les phénomènes mondiaux. Par la politique et l'engagement envers la polis, nous entendons générer de l'espoir et de nouveaux liens de réciprocité et de confiance. C'est aussi pourquoi nous avons récemment rejoint les 100 villes européennes qui devront atteindre la neutralité carbone d'ici 2030, pour sauver la planète. Nous avons été les premiers en Italie à lancer le défi urbain 30 km/h pour réduire à zéro les décès sur les routes. Ensemble, à Barcelone, nous créerons le premier jumeau numérique de deux villes unies par 20 % de la puissance informatique continentale. Tout cela serait vain s'il ne reposait pas sur des racines solides et sur un chemin déterminé et concret. Un voyage qui nous a vu développer une vision et une culture de la ville, avec les communautés au centre. Où l'approche de l'imagination civique a représenté pour nous une méthode fondamentale, un paradigme.

Cette publication est un compte rendu concis et explicatif des mesures que nous avons prises dans cette direction. En tant que Maire, je suis heureux de pouvoir vous le présenter, en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui y ont contribué de leurs compétences et de leur temps. La douce poussée ne fait que commencer.

Matteo Lepore

Maire de la Commune de Bologne

Les crises de ces dernières années ont révélé et exacerbé les contradictions généralisées sur lesquelles reposent nos sociétés, amplifiant et exacerbant les inégalités et pesant encore davantage sur les couches les plus faibles de la société, celles qui souffraient déjà d'un état de fragilité. Les superstructures mondiales ont un fort impact sur la vie des gens depuis cinquante ans maintenant, mais dans le même temps, les actions locales peuvent transformer les dynamiques mondiales, en exerçant un impact significatif sur celles-ci.

C'est depuis la ville, lieu de citoyenneté et donc de démocratie, que peuvent être vus les signes de ce changement, mais à partir de laquelle peuvent aussi être relues les relations de pouvoir et les capacités transformatrices de l'action locale. L'urgence a mis en crise les certitudes les plus inébranlables de nos systèmes, mais peut-être nous offre-t-elle la possibilité de produire des changements significatifs, déclenchant de nouvelles énergies pour réimaginer l'avenir comme un bien commun et pour ce faire, nous devons nourrir la conception collaborative. et collectif. Nous devons repenser complètement le modèle de développement en poursuivant l'expérimentation de pratiques d'innovation civique et sociale fortement et nécessairement ancrées dans la proximité et en plaçant ainsi les communautés au centre de la planification politique et de la conception des services ainsi que dans la repensation des espaces urbains comme lieux de connexion, inclusion et habilitation entre les personnes, les institutions, les temps passés et futurs.

Ce qui a été vécu de 2014 à aujourd'hui en termes d'innovations civiques et contenu dans cette publication nous fait prendre conscience qu'un avenir de justice sociale et environnementale ne se réalisera pleinement que si nous savons impliquer activement, avec une stratégie et une détermination constantes, les citoyens. dans la création d'une grande communauté qui transmet la mémoire des lieux et des personnes et produit de nouvelles formes de connaissances, en construisant des processus collectifs de réappropriation des espaces, des alliances et des réseaux et en identifiant ensemble les outils pour répondre aux défis de notre temps.

Erika Capasso

Président de la Fondation Innovation Urbaine

Délégué de la Commune de Bologne pour l'Imagination Civique

/ Index

Introduction	12
Le processus d'innovations civiques	14
Le Règlement pour le soin des biens communs et les Accords de Collaboration	16
Participer	19
INCROYABLE!	20
Collaborer, c'est Bologne	21
La réforme des quartiers et les bureaux de travail en réseau et communautaires	22
Le premier Plan d'Innovation Urbaine	23
Le Bureau de l'Imagination Civique et les Agents de Proximité	25
Les Laboratoires de Quartier	26
Budgétisation participative	29

Le Pacte de Collaboration avec la communauté LGBTQIA+	32
Le Plan de Mobilité Urbaine Durable (PUMS)	33
Reporting social sur les formes de collaboration avec le tiers secteur	34
Le plan de zone	36
Le Laboratoire des Espaces	37
La Fondation pour l'Innovation Urbaine	38
Les microespaces de santé	39
Le deuxième Plan d'Innovation Urbaine	40
Les maisons du quartier	41
Écoles de quartier	44
Le Plan Général d'Urbanisme (PUG)	46
Livraisons éthiques	47

L'École des actions collectives	49
L'Assemblée citoyenne pour le climat	50
De nouveaux espaces publics locaux	51
Semaine du Maire et du Conseil dans le quartier	53
Le nettoyeur de rue du quartier	54
La police communautaire locale	55
Un pacte pour une administration partagée	56
Le nouveau Règlement dédié aux formes de collaboration	58
Le plan de quartier	59
Crédits	60

/ Introduction

Avec cette publication, nous avons l'intention de raconter l'histoire des innovations les plus récentes ayant un impact civique dans la ville de Bologne. Une histoire qui commence en 2014 avec l'introduction de la première « Régulation des Biens Communs » en Italie et la naissance des Pactes de Collaboration et se poursuit jusqu'à aujourd'hui avec la préparation du Plan de Quartier : un nouvel outil qui permettra à l'Administration et à la citoyenneté gérer et lire les politiques, les projets et les chantiers de construction d'une manière intégrée aux besoins et aux propositions des citoyens, en informant et en impliquant les citoyens zone par zone.

En retraçant l'histoire des nombreuses expériences réalisées année après année, il est possible d'observer comment Bologne se confirme comme une ville qui représente une avant-garde en Italie, grâce à sa capacité à continuer à renouveler des approches et des méthodes qui aujourd'hui sont plus que jamais de trouver une place centrale dans l'action publique - institutionnelle et autre - pour ramener les citoyens, leurs besoins et leurs désirs au centre de l'action politique.

Dans l'ensemble des initiatives décrites dans cette publication, il est en effet possible de retracer un processus constant d'innovation et d'apprentissage institutionnel qui, face aux défis urbains les plus importants de notre époque, ne reproduit pas les approches traditionnelles mais adapte et invente de nouvelles solutions, en trouvant une base solide dans les principes constitutionnels de subsidiarité, tout en permettant de nouvelles approches, que nous avons définies comme « l'imagination civique ».

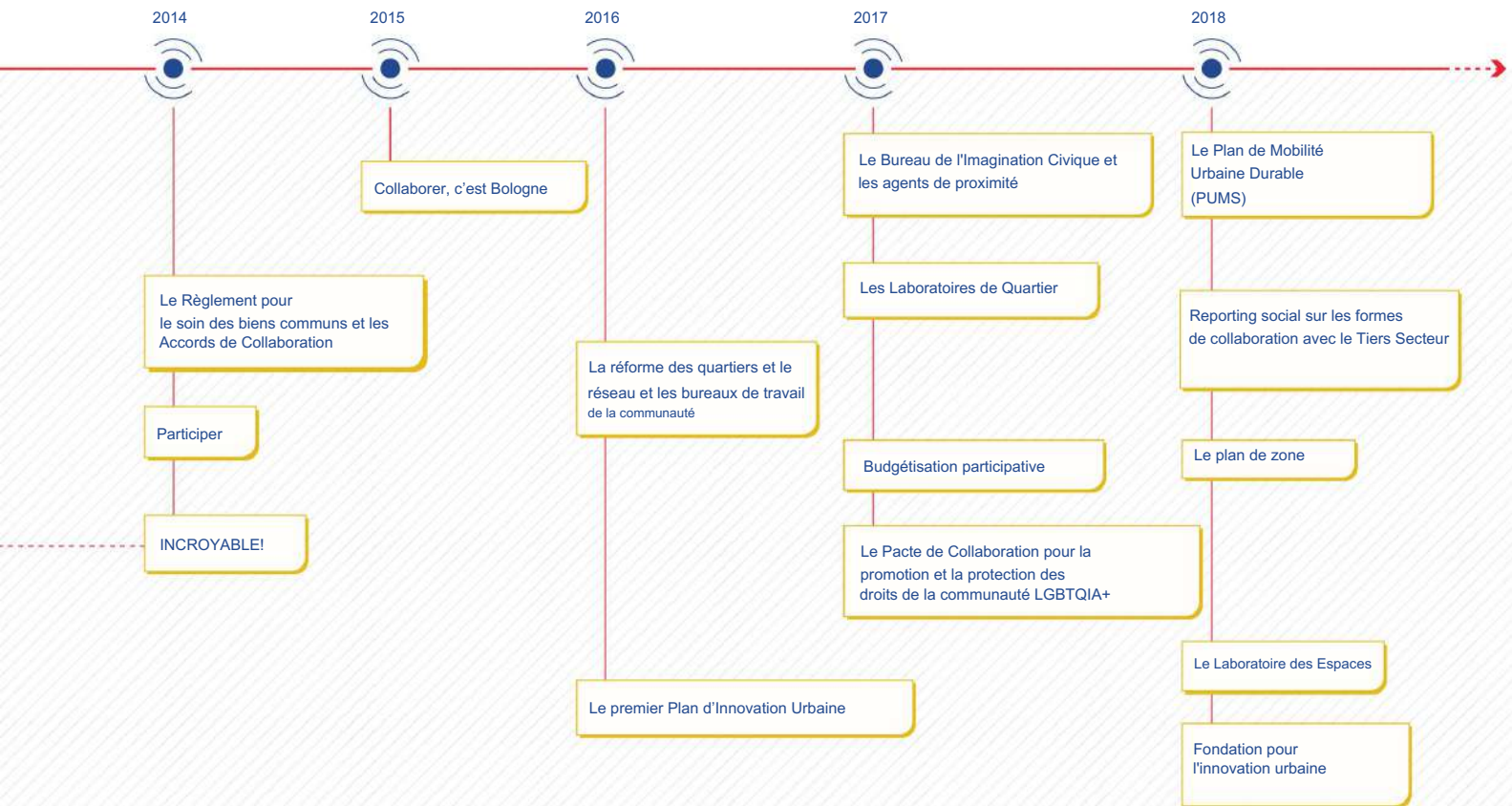
Cette dernière expression, aussi évocatrice que complexe, représente la capacité de combiner l'écoute

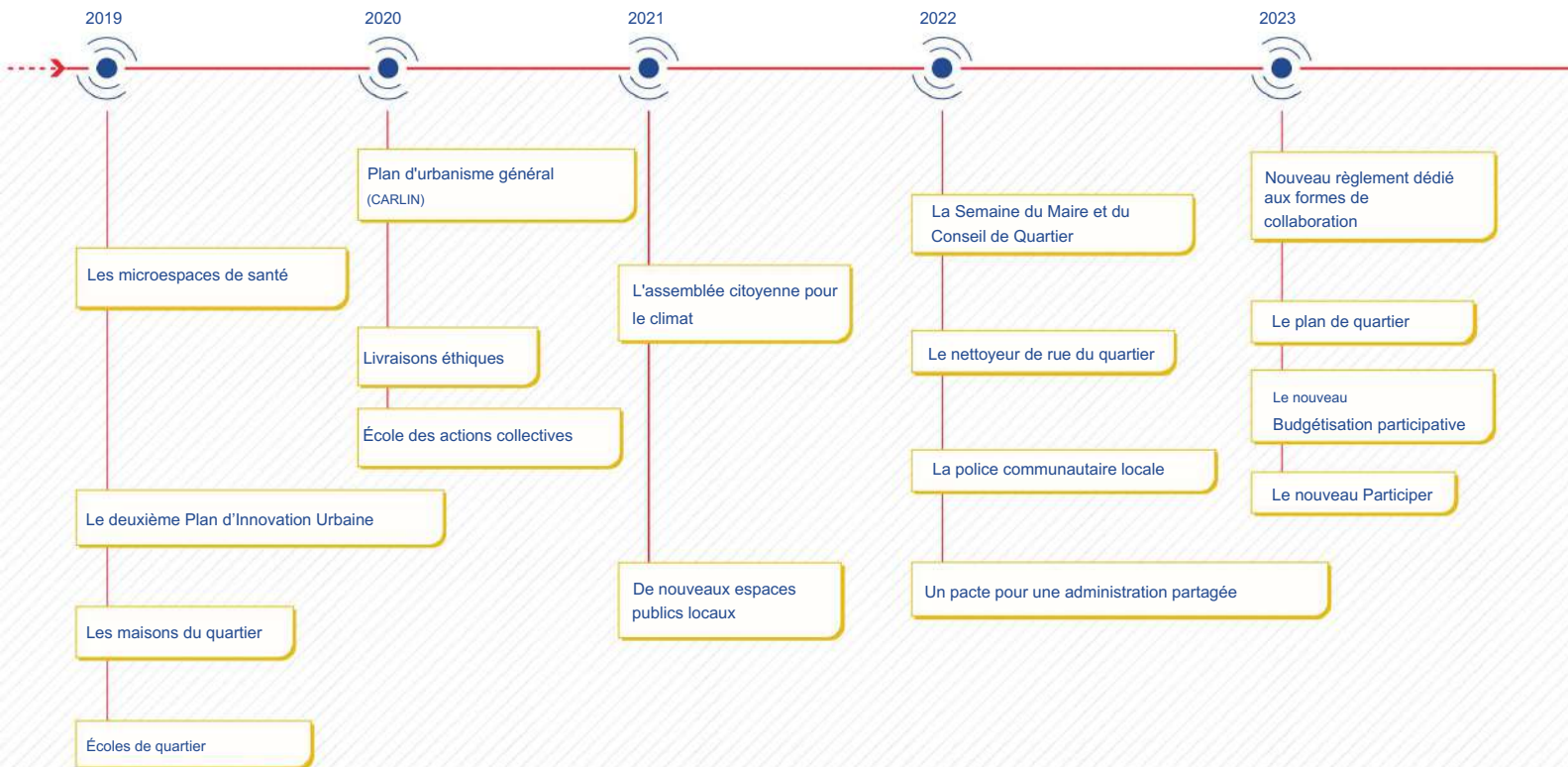
ville, capacité administrative, activation civique et action publique, pour concevoir de nouvelles stratégies de développement urbain qui remettent le capital humain et social au centre de la conception des stratégies et politiques locales.

Grâce à ces approches, depuis 2014, la ville de Bologne connaît non seulement un processus d'innovation administrative et sociale, mais contribue également à repenser et à élargir les marges de la démocratie urbaine et de la protection sociale. La participation et la collaboration deviennent des processus stables d'écoute, de discussion et de co-planification d'initiatives publiques, remplaçant ainsi les processus de compétition. Les laboratoires, les écoles et les maisons de quartier deviennent des infrastructures sociales ouvertes aux citoyens et, en même temps, naissent de nouvelles figures professionnelles et institutions, comme la Fondation pour l'innovation urbaine, qui deviennent des points de référence en matière de proximité et des moteurs de construction de nouveaux imaginaires. . La Fondation en particulier est l'entité à travers laquelle la plupart des innovations décrites ici sont mises en œuvre dans le territoire, à travers un travail transversal de soutien à l'Administration en termes de relations, de coordination et de développement de processus.

L'expérience racontée, donc également à la lumière du contexte historique dans lequel nous vivons, indique qu'à Bologne le dialogue entre l'administration et les citoyens (et donc les pratiques et les processus de représentation) ne répond plus exclusivement aux logiques traditionnelles mais se régénère à partir de d'une prise de conscience : l'implication des citoyens et des réseaux civiques renforce les institutions, augmentant leur autorité et leur efficacité.

/ Le processus d'innovations civiques





Le Règlement pour le soin des biens communs et les Accords de Collaboration

2014

En 2014, la ville de Bologne a été la première ville d'Italie à adopter le « Règlement sur la collaboration entre les citoyens et l'Administration pour l'entretien et la régénération des biens communs urbains », donnant une application concrète au principe de subsidiarité consacré à l'article 118 du Constitution.

Conçue en collaboration avec Labsus - Laboratoire de Subsidiarité, l'adoption du Règlement a représenté un changement de paradigme dans le soutien et l'amélioration des initiatives de soins et d'activation communautaires, qui ont été suivies par des dizaines d'autres municipalités à travers le pays. Grâce aux accords de collaboration, la municipalité permet et encourage l'action ascendante et le partage des responsabilités pour la prise en charge des

biens communs urbains : les citoyens, individuellement ou en groupes, peuvent prendre soin de biens matériels - tels que les rues, les places, les espaces verts et les bâtiments - ou immatériels - tels que des projets d'inclusion et de cohésion sociale, d'éducation, de culture, de durabilité environnementale et, enfin, le numérique – orienté vers le bien-être individuel et surtout collectif. Cela reconnaît la valeur des entités associées formelles et informelles, des organismes du tiers secteur et des entités économiques et entrepreneuriales qui, sur une base non lucrative, collaborent pour le bien commun en encourageant une circularité positive des relations, des expériences et des compétences.

Sources : <http://partecipa.comune.bologna.it/percorso-e-il-regolamento>

- Accords de collaboration signés de 2014 à 2022 :
1 034
- Propositions de collaboration reçues : 1 304
- Propositions n'ayant pas abouti à des accords de signature : 202
- Propositions en cours d'évaluation/co-planification : 79

Les accords signés concernent, à titre d'exemple :

- interventions de soins, nettoyage supplémentaire et mineur, entretien supplémentaire, réaménagement et embellissement/amélioration et gestion partagée des espaces verts, parterres de fleurs et carrelages de rue, nettoyage et réaménagement des rues, places, portiques, zones scolaires, bâtiments touchés par la dégradation (réaménagement et restauration du mobilier urbain, y compris historique ; contraste avec le vandalisme graphique ; valorisation des aires de jeux également à des fins pédagogiques ; formes d'art en aérosol ; etc.)
- des modifications aux routes dans le but de l'élimination des barrières architecturales
- interventions liées au thème de la sécurité urbain intégré; activités de laboratoire finalisées

à la socialisation, à l'inclusion, à la mobilité durable et à la durabilité environnementale, avec objectifs de formation-éducation abordés et avec un impact intergénérationnel et interculturel sur l'ensemble de la population ; activités liées à l'Office municipal de l'emploi

- des activités visant à soutenir l'inclusion sociale et professionnelle des ressortissants de pays tiers; activités de facilitation et d'alphabétisation numérique ; actions d'accompagnement et d'accompagnement social pendant la pandémie Covid-19 (livraison de produits de première nécessité) activités d'écoute ; activités de transport de personnes fragiles liées au Pacte de Lecture.

Il convient de noter que la majorité des accords de collaboration signés ne traitent pas d'une seule thématique au niveau sectoriel mais, justement pour le de par leur nature intrinsèque, ils recouvrent transversalement de multiples domaines d'intervention.



Participer

2014

Depuis 2014, le réseau civique Iperbole, fondé en 1995 comme premier réseau civique promu par l'administration publique en Italie, est doté d'un espace dédié à la participation et à la collaboration numérique. La section Participer est repensée comme un réseau social à objectifs civiques, qui permet aux citoyens de s'activer de différentes manières : créer un blog personnel ou le profil de leur association, activer des ententes de collaboration et rendre compte des évolutions, participer à des consultations publiques, consulter les ouvrir les données, proposer un soutien à la transparence et à l'information sur les décisions publiques, rester informé, s'inscrire aux Ateliers de Quartier et envoyer et voter des projets à

le budget participatif municipal.

Au fil des années, la plateforme Partecipa s'est de plus en plus intégrée aux initiatives de participation et de collaboration en direct, soutenant et valorisant leur valeur et atteignant plus de 50 000 profils enregistrés.

Un nouveau renouvellement est attendu en 2023 avec une forte intégration avec les autres rubriques du site, avec des services numériques et des données ouvertes transversales aux politiques.

Sources : <http://partecipa.comune.bologna.it/>

INCROYABLE!

2014

INCROYABLE! CREATIVE INNOVATION OF BOlogna a été fondée en 2010 pour soutenir le développement des entreprises culturelles et créatives. Par le biais d'appels d'offres périodiques, le programme propose des services d'orientation, de formation, de conseil et l'attribution gratuite de prêts d'espaces et de propriétés appartenant à la municipalité de Bologne, comme cela a été le cas pour les Serre dei Giardini, Dynamo et Mercato Sonato, trois propriétés attribuées en 2014. avis publics liés aux formes associatives gratuites, INCREDIBOL! a contribué à créer un réseau de plus de 100 bâtiments publics répartis dans la ville, cogérés par les collectivités, les associations et les entreprises.

- Nombre d'éditions de 2010 à 2022 : 11
 - Nombre de projets reçus de 2010 à 2021 : 1 030, dont des associations, des entreprises et des indépendants.
 - Nombre de projets sélectionnés de 2010 à 2021 : 175 •
- Total des propriétés et espaces attribués : 33



Collaborer, c'est Bologne

2015

- 6 réunions d'écoute, une par quartier
- 1 consultation en ligne via le site internet de l'Administration
- 1 200 personnes impliquées
- 473 cartes individuelles et 73 cartes collectives collectées
- 1 événement international « La célébration de collaboration civique » pour récompenser les citoyens et les communautés qui signent les Pactes de collaboration
- 1 exposition itinérante et 1 publication pour illustrer les principales expériences de prise en charge de la ville et de la communauté à travers la collaboration entre Administration, citoyens, entreprises et associations.

Entre 2015 et 2016, l'Administration a promu Collaborare è Bologna, un processus d'écoute et d'implication des citoyens pour encourager la collaboration civique. Grâce à Collaborare è Bologna, la première stratégie de la Commune visant à rendre les principes de collaboration et de participation de plus en plus transversaux aux activités de l'Administration, l'Administration a impliqué les citoyens dans la définition des priorités pour orienter le financement européen et local, en collectant plus de 550 propositions pour tous les quartiers de la ville. À partir des données collectées et de l'expérience de Collaborare è Bologna, le financement européen a été orienté et des stratégies importantes telles que le Plan d'Innovation Urbaine et les Laboratoires de Quartier sont nées.

Sources : <http://www.comune.bologna.it/collaborarebologna/collaborare/>

Réforme des quartiers et bureaux de travail en réseau et communautaire

2016

En 2015, l'administration municipale a approuvé la Réforme des Quartiers, apportant un changement au contexte institutionnel pour soutenir le renforcement du rôle des Quartiers dans la prise en charge des territoires et des communautés. La Réforme identifie les Quartiers comme un niveau administratif stratégique pour le soutien de nouvelles formes de démocratie urbaine et de bien-être territorial, renforçant le principe de subsidiarité horizontale également à travers l'inclusion de deux articles dans le Statut de la Commune consacrés à la citoyenneté active et à la budgétisation participative visant à renforcer les manières d'administrer la ville en tirant parti de la capacité des citoyens à se sentir activement impliqués dans la construction de réponses aux besoins exprimés par la communauté. Les quartiers viennent

identifiées comme des institutions proches des citoyens, des antennes capables d'identifier les besoins et les vocations des territoires. Suite à la Réforme, les Quartiers ont adopté une nouvelle structure organisationnelle, au centre de laquelle se trouve une équipe multidisciplinaire capable de mettre en synergie les différentes fonctions exercées par les Quartiers et un Bureau des Réseaux Communautaires et du Travail, point de référence pour la mise en œuvre et le développement de politiques communautaires dédiées au réseautage et à la prise en charge des réalités actives sur le territoire. La Réforme a donc favorisé un processus d'apprentissage institutionnel et de formation de nouvelles compétences au sein de l'Administration et la création de services de proximité de nouvelle génération pour l'ensemble de la ville.

Sources : <http://www.comune.bologna.it/archivio-notizie/dal-prossimo-mandato-i-quartieri-passano-da-9-6-i-consiglieri-da-152-90-nuove-funzioni-e-pi>

Le premier Plan d'innovation urbaine

2016

Le Plan d'Innovation Urbaine de Bologne est un document créé fin 2016 avec l'ambition de doter la ville d'une stratégie d'innovation urbaine. Avec une approche unique dans le panorama national, le Plan remplit une fonction de liaison entre toutes les ressources municipales, nationales et européennes qui contribuent à promouvoir une ville durable, accueillante, attractive et collaborative.

Le Plan se distingue des autres instruments car il est né comme un document ouvert qui doit être nourri au fil du temps par l'écoute et l'implication des citoyens de tous les quartiers de la ville, reconnaissant le patrimoine public comme une opportunité de développement communautaire à travers la diffusion de lieux d'opportunité et les espaces

collaboratif, inclusion sociale, éducation, droits et égalité des chances, attractivité internationale et économie de proximité, espace numérique et technologies au service de la communauté. Le Plan a permis de créer un espace de discussion et de co-planification des priorités de la ville et de relier les ressources publiques, le potentiel du territoire et les décisions de l'Administration, en expérimentant de nouvelles pratiques de gouvernance et de démocratie urbaine.

Sources : <http://www.comune.bologna.it/pianoassociazioneurbana/informazioni/>



Le bureau

Imaginaire civique et agents de proximité

2017

En 2017, au sein du Centre Urbain de Bologne, a été créé le Bureau de l'Imagination Civique : une équipe multiprofessionnelle d'experts en architecture, urbanisme, sociologie et politique pour concevoir et soutenir les activités de participation, de collaboration et de co-planification promues dans la ville. par l'Administration.

La base de la création du Bureau était la volonté de se doter de nouvelles compétences pour imaginer de nouvelles solutions avec les communautés et les acteurs de la ville pour rendre le gouvernement municipal de plus en plus partagé.

Avec une forte attention portée aux outils et méthodes collaboratifs et à l'engagement des citoyens, est alors née la figure professionnelle de l'Agent de Proximité. Les six agents de proximité, un par quartier, interviennent dans

coordination avec le réseau et les bureaux de travail communautaire des quartiers, en organisant des réunions, des ateliers, des groupes de discussion, en activant les relations avec les communautés et les citoyens et en renforçant les réseaux civiques et les espaces civiques existants, à partir des bibliothèques et des maisons de quartier.

Les activités concernent à la fois des lieux en transformation (par exemple la destination des bâtiments ou des projets d'espace public) et des questions d'intérêt citoyen (par exemple la mobilité, la qualité de l'air, la gestion des espaces publics, etc.), dans une perspective qui se veut de plus en plus orienté non seulement vers l'écoute mutuelle et la collaboration, mais aussi vers la réalisation de véritables formes de coproduction de décisions sur les politiques publiques entre l'Administration et les citoyens.

Sources : <https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/45-uncategorised/1759-associazione-civica>

Les Laboratoires de Quartier

2017

Nés en 2017, ce sont des espaces de participation, de discussion et de décision qui impliquent constamment les citoyens et les communautés de quartier, opérant à l'échelle d'un territoire. D'année en année, ils modulent objectifs et méthodes, pour animer les échanges, faire émerger des besoins et imaginer des propositions de projets et des solutions collectives pour la ville. Dans leur première édition, les Laboratoires ont soutenu le Budget Participatif, co-planifiant le réaménagement des bâtiments et les actions en faveur des collectivités financées par des fonds européens.

Dans la deuxième édition, outre le Budget, le Plan Général d'Urbanisme a été co-conçu au sein des Laboratoires et les priorités ont été recueillies pour orienter les appels d'offres et les financements dans les domaines social, éducatif et

numérique. La dernière édition, démarrée en 2019 et interrompue en raison de l'urgence sanitaire Covid-19, a vu une reprise du processus budgétaire participatif en 2020 avec le doublement des ressources mises à disposition. À la fin de chaque cycle, les Laboratoires génèrent des Agendas de Quartier, des documents avec les priorités, les besoins et les propositions pour soutenir les décisions de l'Administration et des Quartiers.

Sources : <http://www.fondazioneassociazioneurbana.it/progetto/labquartiere>

- Au fil de ces années, les laboratoires sont plus de 15 000 personnes ont été rencontrées (en ligne et hors ligne) et plus de 3 600 personnes impliquées via questionnaires
- plus de 550 réunions organisées dans les zones à travers la ville et en ligne
- 18 itinéraires activés et démarrant transversalement aux politiques de la Commune (du Budget Participatif au Plan d'Urbanisme pour la Mobilité Durable, des Plans de superficie aux bâtiments à régénérer au sein du PON métro, etc.)
- 18 projets, en construction à partir de 2018 et en surveillance constante, dédiée au spatial publique
- 1 million d'euros alloué à la poursuite de priorités thématiques dans les six quartiers
- 11 projets de rénovation de bâtiments publics pour créer des espaces collaboratifs sous surveillance constante ;
- Co-planification continue et accompagnement transversal aux politiques et projets de la Commune et des Quartiers
- des offres co-conçues sur la base des résultats des laboratoires valant plus de 7 millions





Budgétisation participative

2017

Le budget participatif est un outil de démocratie directe qui permet aux citoyens de faire rapport, d'élaborer et de voter sur des propositions pour leur quartier. Les idées et projets les plus votés sont ensuite financés et mis en œuvre.

Depuis 2017, la Commune expérimente la budgétisation participative, affinant progressivement un modèle qui se démarque des expériences déjà en place dans d'autres villes par son caractère collaboratif dans toutes les phases envisagées, y compris celle de co-planification.

Grâce au budget participatif, l'objectif est d'expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques, également grâce aux outils numériques, d'écouter largement les besoins des territoires, de faire émerger des propositions d'en bas, d'impliquer les citoyens dans la co-planification des

Sources : <http://partecipa.comune.bologna.it/bilancio-partecipativo-0>

les actions de politique publique et dans le vote direct des propositions à financer et à mettre en œuvre dans les territoires (y compris les citoyens non-résidents et les plus de 16 ans).

À ce jour, la Commune a soutenu trois éditions du Budget Participatif, dont la dernière a vu doubler les ressources disponibles (2 millions d'euros).

La nouvelle édition, qui s'ouvrira en janvier 2023, aura une nouvelle formule avec plus de ressources et une rapidité d'exécution : un total de 3 millions d'euros, soit environ 500 000 euros par quartier, qui financeront la mise en œuvre de projets de régénération intégrés de transformation physique de un espace public accompagné et renforcé par des activités et des initiatives immatérielles (ex : culturelles, sociales, sportives, etc.).

Depuis 2017, 53 179 votes ont été recueillis, 422 propositions, faisant référence à projets dédiés à l'espace public et actions prioritaires de quartiers.

ÉDITION 2017

- 27 projets admis au vote
- 14 584 votes collectés
- 6 projets financés

ÉDITION 2018

- 33 projets admis au vote
- 16 348 votes recueillis
- 6 projets financés

ÉDITION 2019/2020

- 80 projets admis au vote
- 22 247 votes collectés
- 6 projets et actions prioritaires de quartier financés





Le Pacte de Collaboration avec la communauté LGBTQIA+

2017

En 2017, la Municipalité et les communautés LGBTQIA+ ont stipulé la « Convention générale de collaboration pour la promotion et la protection des droits des personnes LGBTQIA+ et de la communauté ». 14 groupes formels et informels ont participé à un processus de collaboration et de co-planification, présentant 52 projets de services et d'action, subsidiaires et complémentaires à ceux de la Municipalité, relatifs à trois domaines thématiques : services aux personnes, éducation et formation, culture et socialisation.

En 2022, le Pacte a été renouvelé, impliquant 27 groupes formels et informels et promouvant 104 projets, s'étendant à de nouvelles associations et sujets et poursuivant de nouveaux défis et langages.

L'objectif est d'éliminer toutes les formes de discrimination pour protéger et promouvoir les droits des personnes et de la communauté LGBTQIA+, en soutenant le développement de la communauté et la collaboration entre les associations et les sujets qui en font partie, avec échange et connexion avec les politiques de la 'Administration et avec tous les citoyens. Le Pacte consolide et rend de plus en plus efficace la collaboration trentenaire entre l'administration et les communautés LGBTQIA+ de la ville avec des actions et des projets allant de la promotion culturelle à la formation, des services à la personne aux actions de sensibilisation et de promotion des droits.

Sources : <https://www.comune.bologna.it/notizie/nuovo-patto-collaborazione-lgbtqia-2022>

Le plan d'urbanisme de Mobilité durable (SUMP)

2018

En 2018, la Commune a lancé un processus d'information et d'écoute à l'échelle du quartier pour mettre en évidence les thèmes prioritaires et qui doivent être inclus parmi les objectifs stratégiques du PUMS, également utiles pour le Plan Général de Circulation Urbaine. En suivant cinq axes stratégiques - accessibilité, protection du climat, santé et salubrité de l'air, sécurité routière, habitabilité et qualité urbaine - et en encadrant les différents points de vue, le PUMS se fixe l'objectif ambitieux de réduire les transports privés en favorisant le vélo- la mobilité des piétons et une offre de transports publics métropolitains plus large et plus efficace, axée sur le Service Ferroviaire Métropolitain (SFM) et le futur tramway de Bologne.

Le parcours comprenait des moments de présentation publique, des points d'information répartis dans tout le quartier et des ateliers dans chaque quartier : l'objectif était d'informer les citoyens, de recueillir des témoignages et des besoins à l'échelle du quartier et des sujets spécifiques à l'échelle locale pour faire ressortir différents points de vue.

Sources : <https://pumsbologna.it/>
<https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/pums>

Reporting social sur les formes de collaboration avec le tiers secteur

2018

En 2018, la première expérimentation de reporting social sur les formes de collaboration avec le tiers secteur a été lancée. Ce nouveau modèle de reporting social intégré, développé et consolidé au cours des années suivantes, collecte de manière transversale les données relatives à tous les projets promus par la Commune avec le tiers secteur et la citoyenneté active. Le cadre unitaire des collaborations existantes entre l'Administration et la communauté, créé dans les domaines des formes libres d'association, du travail communautaire, suivant les lignes directrices approuvées par les conseils de quartier, et les collaborations activées par des accords de collaboration dans le cadre du règlement foncier

municipalités urbaines, permet de vérifier et d'évaluer les résultats, les effets et les impacts de cette action synergique en réponse aux besoins de la communauté.

ÉDITION 2018

- 457 projets soutenus dont 91 accords de collaboration
- Cotisations versées : 1,622 millions d'euros
- Coût global des initiatives : 11,455 millions d'euros dont 14% soutenus par
Commune de Bologne et 86% par les organismes d'exécution.

ÉDITION 2019

- 515 projets soutenus dont 107 accords de collaboration
- Cotisations versées : 2,224 millions d'euros
- Coût global des initiatives : 14,360 millions d'euros dont 15% soutenus par
Commune de Bologne et 85% par les organismes d'exécution.

ÉDITION 2020

- 383 projets soutenus, dont 95 conventions de collaboration + 25 projets créés pour répondre à l'urgence Covid-19
- Cotisations versées : 1,763 millions d'euros
- Coût global des initiatives : 9,213 millions d'euros dont 19% soutenus par la municipalité de Bologne et 81% par les organismes d'exécution.

ÉDITION 2021

- 510 projets soutenus dont 166 conventions de collaboration + 10 projets créés pour répondre à l'urgence Covid-19
- Cotisations versées : 2,278 millions d'euros
- Coût global des initiatives : 8,341 millions d'euros dont 27% soutenus par la Commune de Bologne et 73% par les organismes d'exécution (données 2021 relatives au registre).

Le plan de zone

2018

Pour une définition partagée entre les institutions et ceux qui travaillent dans le domaine du social, de l'inclusion et de la solidarité, entre 2018 et 2019 un parcours dédié à l'élaboration du Plan Territorial de santé et de bien-être social a été entamé. Le Plan est un outil de planification de district avec lequel la Commune, en accord avec les autorités sanitaires locales, met en œuvre au niveau local les politiques sociales et sociosanitaires intégrées, les orientations et les objectifs définis par le plan social et sanitaire régional.

Grâce à un processus d'écoute et de co-planification activé au sein des Laboratoires de Quartier, le Plan a défini les priorités socio-sanitaires du territoire en collaboration avec des associations et des experts locaux avec un accent particulier sur la lutte contre la pauvreté socio-économique,

relationnelles et éducatives et sur la réduction des espaces de socialisation et des opportunités culturelles et sportives.

Sources : <https://www.comune.bologna.it/servizi-informazioni/piano-zona-programmazione-sociale>
<http://partecipa.comune.bologna.it/piano-di-zona>

Le Laboratoire des Espaces

2018

Le Laboratoire des Espaces a débuté en 2018, un parcours dédié à la refonte des politiques et des outils d'attribution et de gestion des propriétés appartenant à la commune ou à usage temporaire.

En particulier, le Laboratoire avait pour objectif de mettre en évidence les possibilités d'innovation dans les procédures administratives, sur le chemin déjà tracé par le Règlement sur la collaboration entre les citoyens et l'administration pour le soin et la régénération des biens communs urbains, et de produire des propositions pour mettre à jour les normes pertinentes. règles de gestion des propriétés municipales et promouvoir l'expérimentation de modèles de gestion et d'utilisations temporaires sur les espaces à régénérer, également à travers des formes de collaboration avec des entités

individus et communautés. Plus de 50 entités formelles et informelles ont rejoint le processus. Parmi les résultats les plus importants du processus, la municipalité a activé l'expérimentation d'un nouvel instrument pour l'attribution de bâtiments publics qui, de Bologne, a ensuite été étendu à d'autres villes (par exemple Padoue). Grâce à cette expérimentation, en 2019, 5 propriétés publiques inutilisées ont été attribuées, pour être utilisées à des fins d'intérêt culturel et participatif, à travers un processus innovant de co-planification basé sur des assemblées territoriales, qui implique d'appeler les citoyens à présenter des projets, de valoriser et de renforcer encore les améliorations. le rôle et le rôle principal de l'activisme civique et de l'ensemble du tiers secteur.

Sources : <https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/laboratorio-spazi>

La Fondation pour l'Innovation Urbaine

2018

Assurant la continuité des activités du Centre Urbain de Bologne, la municipalité et l'université de Bologne ont créé en 2018 la Fondation pour l'innovation urbaine (FIU). La Fondation est un centre multidisciplinaire de recherche, de développement, de coproduction et de communication sur les transformations urbaines. La CRF joue un rôle d'impulsion, d'accompagnement, de facilitation et d'expérimentation des processus de transformation de la ville, en termes de planification politique, de gouvernance civique et de conception.

A travers des approches administratives innovantes, la CRF opère dans une perspective de proximité, de transition écologique et de démocratie culturelle, développant des parcours partagés en dialogue constant avec les citoyens, les institutions, les associations, les mouvements et les représentants du monde économique, social et culturel (administration et autres institutions).

Avec deux macro-domaines principaux, Innovation dans les transformations de l'espace urbain et Innovation culturelle et économie urbaine, il agit à travers une méthode basée sur l'imagination civique, la conception de processus, la proximité et la recherche, en identifiant les méthodologies et outils les plus efficaces pour chaque processus et projet.

A travers la figure des agents de proximité, CRF nourrit les relations avec les citoyens, les communautés, les institutions et les différentes réalités des territoires, favorise la création de réseaux territoriaux, accompagne les transformations urbaines à l'échelle de proximité par la pratique de l'écoute active, intercepte les opportunités (projets, initiatives, financements, etc.) du territoire et pour le territoire, pour connecter les communautés, les quartiers, l'administration et autres institutions.

Sources : <https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/chisiamo>

Les microespaces de santé

2019

Testés depuis 2019 dans les zones Croce del Biacco (quartier San Donato-San Vitale) et Pescarola (quartier Navile), les micro-espaces de santé s'appuient sur des espaces publics dédiés au bien-être de la personne et sur des équipes multiprofessionnelles actives à l'échelle locale dans le but d'intégrer les services sanitaires et sociaux de proximité, en augmentant la coordination entre toutes les interventions sanitaires et sociales.

Grâce à la collaboration entre les infirmières communautaires de l'Autorité Sanitaire Locale, les travailleurs sociaux de la Municipalité et d'autres professionnels embauchés pour soutenir des activités spécifiques, les micro-espaces sont un outil concret pour le renforcement des services à la personne, le développement d'un concept de bien-être.

Sources : <https://www.ausl.bologna.it/news/archivio-2022/auslnews.2022-05-27.3947257026>

les soins sociaux et de santé et la lutte contre la fragilité, garantissant un traitement équitable et des formes de cohésion sociale.

Le deuxième Plan d'innovation urbaine

2019

Grâce au processus d'engagement territorial stable et généralisé mis en œuvre depuis 2017, la deuxième édition du Plan d'innovation urbaine a été publiée en 2019, une histoire à plusieurs voix qui dessine les perspectives d'avenir de la ville. Dans la continuité du premier volume, cette version dresse un tableau exhaustif des besoins et des lignes d'action partagés avec les organisations, les communautés et les citoyens de Bologne, en se concentrant davantage sur les questions de proximité et en imaginant des stratégies et des actions à mettre en œuvre sur tous. quartiers de la ville.

Sources : <https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/progetto/plan-d-innovation-urbaine>

Les maisons du quartier

2019

Les Maisons de Quartier ont été créées dans le but de renouveler la valeur représentée par les 33 centres sociaux pour personnes âgées, fondés depuis les années 1970 et répartis sur tout le territoire communal. En 2019, la municipalité a lancé un processus visant à repenser le rôle des maisons de quartier en tant qu'espaces pour la communauté, avec des activités et des services subsidiaires à ceux offerts par l'administration, encourageant l'autogestion, la construction de réseaux de mutualité et de protection sociale de proximité avec une attention particulière aux familles, aux jeunes, aux personnes âgées. En 2022, avec un prêt de 500 mille euros et des activités d'écoute, d'accompagnement et une nouvelle image coordonnée, les Maisons de Quartier seront soutenues comme une véritable infrastructure citoyenne

d'une nouvelle génération au service des communautés, ouverte à toutes les générations et cultures et dédiée au bien-être, à l'activation et à la construction de réseaux entre les réalités du territoire.

Sources : <https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/45-uncategorised/2884-riparte-il-percorso-di-accompagnamento-verso-la-rete-delle-case-di-quartiere-di-bologna>

Quartier Borgo Panigale-Reno

- 1 LE PARC
- 2 MARQUES ROSE
- 3 SAINT ALTO
- 4 VILLA BERNAROLI

Quartier Navile

- 5MAISON JAUNE
- 6 CROIX COUVERTE
- 7 FONDS COMINI
- 8KATIA BERTASI
- 9 GENS DE LA MONTAGNE
- dixPESCAROLA
- 11VILLA TORCHI

Quartier de Porto-Saragosse

- 12 CÔTE
- 13 DE LA PAIX
- 14 DEUX AOÛT 1980
- quinzeSAPHI
- 16TOLMIN

Quartier San Donato-San Vitale

- 17 CROIX DE BIACCO
- 18 ITALIQUE
- 19 PILIER
- 20 ROUES
- 21 SCIPION DU FER
- 22FRASSINETTI
- 23 CA' SOLAIRE
- 24 GRAPHIQUES

Quartier de Santo Stefano

- 25 GAMBERINI LUNET
- 26 ÉTOILES

Quartier Savena

- 27 SAN RAFEL
- 28 MAISON DU CHOUETTE
- 29 FOSCHERARA
- 30 LA DACIA
- 31 PALÉOTTE
- 32 VILLA MAZZACORATI
- 33 VILLA PARADIS



Écoles de quartier

2019

En 2019, les Écoles de Quartier sont nées dans le but de soutenir la communauté éducative bolognaise dans des activités de lutte contre la pauvreté éducative et la solitude, en expérimentant de nouvelles langues et de nouvelles compétences. Avec 24 projets actifs dans toute la ville de Bologne et une attention particulière aux zones caractérisées par une fragilité socio-économique et culturelle, les écoles de quartier ont jusqu'à présent impliqué plus de 5 000 garçons et filles dans l'art, la mode, la musique, le théâtre, la danse, l'artisanat et les nouvelles technologies. Dans le but de planifier efficacement les prochains financements européens dédiés à l'éducation, un processus d'écoute et d'expérimentation a commencé en 2022 à se renouveler.

les Écoles de Quartier, en partant des besoins des plus jeunes et en faisant dialoguer les communautés, les chercheurs, le tiers secteur et les fonctionnaires, en intégrant dans le projet les défis introduits par la pandémie.

Sources : <https://scuolediquartiere.bo.it/>



Le plan d'urbanisme Général (PUG)

2020

De 2018 à 2021, la Commune a activé un processus de révision du Plan Général d'Urbanisme de la ville de Bologne à travers un processus d'écoute et d'implication des citoyens et des parties prenantes également réalisé dans le cadre des Laboratoires de Quartier.

Le processus comprenait des moments d'écoute publique, des ateliers, des entretiens, des questionnaires, un espace web de collecte de contributions, une campagne d'information et de communication, etc., et s'est poursuivi même avec l'émergence de l'urgence sanitaire Covid-19, mettant en place de nouvelles méthodes expérimentales d'engagement numérique. sont sur le terrain.

Le processus d'accompagnement pour la révision de

Piano nous a permis d'enrichir la réflexion sur les objectifs stratégiques et transversaux d'habitabilité et d'inclusion, de résilience, d'attractivité et de travail, ainsi que d'identifier 24 stratégies locales qui définissent des indications sur les priorités de transformation dans les différents quartiers de la ville et dans les six quartiers.

À long terme, l'objectif était de développer une méthode d'écoute structurée dans le temps permettant de valider, d'enrichir et de mettre en œuvre périodiquement les stratégies locales décrites dans le Plan. L'outil est en effet conçu pour être mis à jour au fil du temps.

Sources : <http://dru.iperbole.bologna.it/piano-urbanistico-generale>
<https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/progetto/pianourbanisticogenerale>

Livraisons éthiques

2020

Livraisons éthiques est la première plateforme coopérative de livraison à domicile aux côtés des commerçants locaux, des livreurs, des citoyens et de l'environnement.

Le projet est né en 2020, pendant la phase la plus dure de la pandémie, grâce à deux coopératives, Dynamo et Idée en mouvement, à l'initiative de la Municipalité et avec le soutien du centre universitaire de formation et de promotion de l'entreprise coopérative AlmaVicoo. . L'objectif était de créer un prototype pour dépasser le modèle des plateformes privées existantes, démontrant qu'il est possible d'avoir une alternative éthique. Suivant les principes de coopération, à travers une démarche de co-conception avec les commerçants, les livreurs, les associations professionnelles,

entrepreneurs et chercheurs, repose sur des piliers clairs : un salaire équitable pour les conducteurs, l'utilisation de véhicules minimisant l'impact environnemental et une relation plus directe avec les petits commerçants. La phase opérationnelle des livraisons a débuté en octobre 2020, avec un premier essai qui a débouché sur plus de 3 800 livraisons jusqu'en janvier. Après cette phase expérimentale, un service solidaire de livraison à domicile de biens et services essentiels est actif dans deux quartiers de Bologne (quartier Savena et quartier Pescarola, quartier Navile) et, en synergie avec le secteur des bibliothèques de la municipalité de Bologne, des livraisons dans tout le territoire ville de livres prêtés par le système des bibliothèques

Sources : <https://consegnetiche.it/>



L'École des actions collectives

2020

À partir des données recueillies dans une enquête sur les impacts du Covid-19 sur les réseaux civiques et les pratiques mutualistes, l'École des actions collectives est activée en 2021 pour encourager le renforcement des valeurs solidaires et inclusives et catalyser de nouvelles alliances sociales entre public institutionnel et public communautaire.

L'objectif est de soutenir des projets communautaires à travers des activités de formation et de renforcement des capacités, confirmant la particularité du modèle de développement urbain bolognais comme levier sur lequel baser les processus pour répondre aux besoins socio-économiques et aux inégalités exacerbées par la crise. 32 projets ont été sélectionnés pour leur haute vocation sociale, civique,

économiques, environnementaux et culturels : promus par des organismes du tiers secteur et des communautés informelles, ils ont été soutenus par des méthodes et techniques de design thinking, par des modules de formation, par exemple sur les nouveaux modèles d'organisation inspirés des principes du féminisme, de l'écoute active et du financement participatif, et par des financements jusqu'à 30 mille euros pour les projets stratégiques et jusqu'à 5 mille euros pour les projets expérimentaux capables d'agir sur des questions centrales pour l'avenir de la ville, telles que la durabilité environnementale, les compétences numériques, les services collaboratifs, la créativité urbaine et le bien-être communautaire.

L'Assemblée citoyenne pour le climat

2021

En 2021, Bologne est la première ville d'Italie à se doter d'assemblées délibérantes pour le climat. L'Assemblée sera convoquée en 2023 dans le but de définir et de soumettre des propositions au Conseil municipal pour faire face à la crise climatique et environnementale et sera composée de citoyens tirés au sort et représentant les différentes composantes de la société. L'Assemblée est un instrument qui a été créé dans le cadre de la Déclaration d'urgence climatique et environnementale approuvée fin 2019, avec laquelle la municipalité s'est engagée à entreprendre une série d'actions très concrètes qui devront conduire la ville « vers une transition vers la réduction à zéro », son impact sur le climat".

Sources : <https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/45-non-classé/2706-bologne-première-ville-d-italie-à-inclure-l'instrument-de-l'assemblée-citoyenne-et-la-protection-du-climat-et-comme-objectif-programmatique>

De nouveaux espaces publics locaux

2021

Depuis 2020, l'Administration soutient un programme de création généralisée d'espaces piétonniers, sûrs, habitables et jouables, contribuant à augmenter et à étendre les espaces publics locaux avec au centre les personnes, les enfants et l'environnement.

L'objectif du programme est de mettre en œuvre des transformations urbaines temporaires d'espaces réalisées grâce à un urbanisme tactique et des transformations définitives qui dialoguent avec le renforcement des Pedibus et Bicibus et l'augmentation des routes scolaires. La première expérience a été menée dans le quartier universitaire avec la nouvelle Piazza Rossini. Par la suite, en 2021, l'expérimentation d'urbanisme tactique a été réalisée via Milano dans le quartier Savena et en 2022 les deux premières

places scolaires via Procaccini à proximité des écoles Testoni Fioravanti dans le quartier Navile et à proximité des écoles Tambroni dans le quartier Santo Stefano. Enfin, la place du quartier a été créée à Santa Viola, dans le quartier Borgo Panigale-Reno, en relation directe avec le nouvel arrêt de tramway qui sera bientôt construit.

Sources : <https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/progetto/spazioabologna>



Semaine du Maire et du Conseil dans le quartier

2022

À partir de 2022, le maire et le conseil municipal ont décidé d'expérimenter une nouvelle pratique de travail en déplaçant la mairie dans l'un des six quartiers de Bologne pendant une semaine par mois. L'objectif de l'initiative est de pratiquer une approche de proximité, en rencontrant les communautés, les entreprises, les opérateurs et les citoyens de tous âges dans les lieux où ils vivent et travaillent au quotidien. En approfondissant la connaissance des contextes avec des données et des comparaisons directes, le Maire et la Mairie soulignent la nécessité pour l'Administration de trouver de nouvelles modalités d'organisation qui se concrétisent à travers des pratiques de proximité, non seulement physiques mais aussi relationnelles, en forte synergie avec le

Bureaux de quartier. L'initiative marque une nouvelle phase administrative qui laisse les institutions se tenir aux côtés des citoyens, dans les écoles, les bibliothèques et les marchés locaux, à l'écoute et à imaginer de nouvelles méthodes pour valoriser le tissu civique et les réalités locales de la ville.

Sources : <https://www.comune.bologna.it/notizie/caro-sindaco-orecchio-quartiere>

Le nettoyeur de rue du quartier

2022

Pour améliorer l'entretien des espaces publics et mieux organiser la collecte des déchets, depuis 2022 les nettoyeurs de rues du quartier travaillent en intégrant les services déjà présents et en garantissant une protection complète et efficace de tous les îlots écologiques et du territoire. Le balayeur de quartier opère dans une structure composée d'un représentant local de la multi-utilité, en contact direct avec l'Urp, la police locale, la présidence du quartier et en relation étroite avec les citoyens et les activités commerciales.

Détecte les demandes et les besoins en intervenant rapidement pour constater les situations problématiques, identifier les solutions et résoudre les anomalies dans une perspective d'amélioration continue du service.

Sources : <https://www.comune.bologna.it/notizie/spazzino-quartiere>

La police communautaire locale

2022

En 2022, dans une optique de proximité, de capillarité et de prévention, la Police Communautaire est née. En plus de garantir des services ordinaires d'intérêt citoyen, elle opère quotidiennement dans des zones de référence définies, en contact étroit avec la communauté, à travers des mécanismes de dialogue permanent avec les citoyens, de communication et de présence, également à travers le service « Bureau Mobile », situé dans les zones les plus peuplées et fréquentées de tous les quartiers. Elle recueille les signalements et les plaintes, répond aux demandes d'information en étant plus proche des citoyens et des activités commerciales, en transposant les demandes et les besoins, avec des interventions plus rapides pour constater des situations ou des questions critiques d'une importance particulière.

Sources : <https://www.comune.bologna.it/notizie/nasce-polizia-locale-comunita>

Un pacte pour une administration partagée

2022

La municipalité de Bologne, en collaboration avec le Forum du Tiers Secteur, avec le Pacte, renforce le changement réglementaire de la réforme du tiers secteur et des transpositions européennes, en renforçant les relations avec les organismes du tiers secteur et en élargissant l'implication et la reconnaissance de tous les réseaux informels d'entités, réseaux civiques et citoyenneté active. Dans cet objectif, un processus d'écoute et de participation a débuté en 2022 avec environ 350 organisations et 500 citoyens impliqués, avec l'élaboration d'un document de programmation partagée : « Un nouveau Pacte pour une administration partagée ». Le Pacte représente également un cadre de valeurs pour le nouveau Règlement sur les biens communs urbains, sujet à révision au cours des mois où le processus a pris forme. Parmi les engagements innovants : la promotion de l'administration partagée comme outil privilégié de co-définition des politiques

publique; mise en œuvre structurelle de l'étude d'impact dans toutes les phases du projet, définition de nouveaux modèles d'attribution, de gestion et de partage d'espaces publics caractérisés par la flexibilité, la collaboration citoyenne et l'hybridation des usages ; consolidation de l'utilisation et du partage des données comme mode de relations entre l'Administration, les organismes du tiers secteur et les réseaux civiques ; structuration de formations stables et continues qui augmentent les compétences spécifiques et transversales de l'Administration, du tiers secteur et des réseaux civiques de Bologne. Parmi les résultats du processus, il y a également la proposition d'un système de gouvernance permanent pour le suivi des engagements du Pacte, qui sera présentée à la Ville d'ici fin 2022, à travers un comité d'impulsion et de suivi et une réunion annuelle des États. Général.

Sources : <https://www.fondazioneassociazioneurbana.it/progetto/terzosettore>



Le nouveau Règlement dédié aux formes de collaboration

2023

Le nouveau Pacte pour une Administration Partagée tente d'innover dans la relation de collaboration entre l'Administration, le tiers secteur et les réseaux civiques, en définissant les valeurs directrices et les engagements nécessaires pour renforcer la co-définition des politiques publiques. Le Nouveau Règlement, dans le sillage des valeurs et des engagements présents dans le Pacte, fournit les outils opérationnels pour la promotion de l'administration partagée, de la planification et de la planification partagées et de la gestion collaborative. L'objectif est d'insérer dans un cadre unitaire divers outils de participation et de collaboration promus par l'Administration, tels que le Règlement sur les biens communs urbains et les accords de collaboration, le Règlement

sur les formes libres d'association, les Laboratoires de Quartier, les expérimentations du Laboratoire Spatial et les Maisons de Quartier.

Le nouveau règlement, qui entrera en vigueur en 2023, permettra de systématiser et de renouveler l'approche de collaboration de l'Administration, en rendant les pratiques et outils de facilitation, les formes de soutien financier, les concessions et les règles d'utilisation des propriétés et la promotion de la communication pour tous associations, réseaux sociaux et autres entités privées qui exercent des activités d'intérêt général, en collaboration avec la Municipalité, sur une base non lucrative.

Sources : <http://comunicatistampa.comune.bologna.it/2022/consiglio-comunale-approvate-modifiche-allo-statuto-e-il-nuovo-regolamento-sulle-forme-di-collaborazione>

Le plan de quartier

2023

En 2023, l'administration municipale se dote d'un plan de quartier, afin d'encourager un nouveau point de vue dans le travail des secteurs et bureaux municipaux et de promouvoir de nouvelles pratiques de travail capables de mettre de plus en plus le travail de l'administration au centre du travail de l'administration municipale, les citoyens et les citoyennes. Partant de l'action des Quartiers, reconnus comme institutions proches des citoyens et de plus en plus centrales dans la formation des choix relatifs aux services de base et dans l'exercice des fonctions de soin des territoires et des communautés, le Plan veut soutenir la consolidation d'un ville polycentrique. Le Plan est en effet un outil organisationnel et informatif de la lecture, avec une approche de plus en plus transversale,

besoins et potentiels de la ville, zone par zone, et le construire avec les citoyens selon les principes de durabilité environnementale, de proximité, de solidarité et de participation. A travers un site Internet, le Plan de Quartier facilitera également la communication avec les citoyens en rendant plus accessibles les informations relatives aux stratégies, projets et activités prévus dans leur zone de référence : des chantiers et transformations urbaines aux projets sociaux, éducatifs et culturels.

/ Crédits

Volume édité par la Fondation pour l'Innovation Urbaine (FIU) en collaboration avec la Zone des Quartiers de la Commune de Bologne

Coordination éditoriale

Michele d'Alena, Irene Giunchi (CRF)

Conception et réalisation graphique

Katia Bocchi (CRF)

Photos

Margherita Caprilli (CRF)

Un merci tout particulier à tous les collègues qui ont contribué à cette publication et au travail qu'ils accomplissent

cela vous est décrit...

imaginingcivica@fondazioneassociazioneurbana.it

citoyennetéattiva@comune.bologna.it



Comune
di Bologna

fondazione
innovazione urbana



Comune
di Bologna

fondazione
innovazione urbana